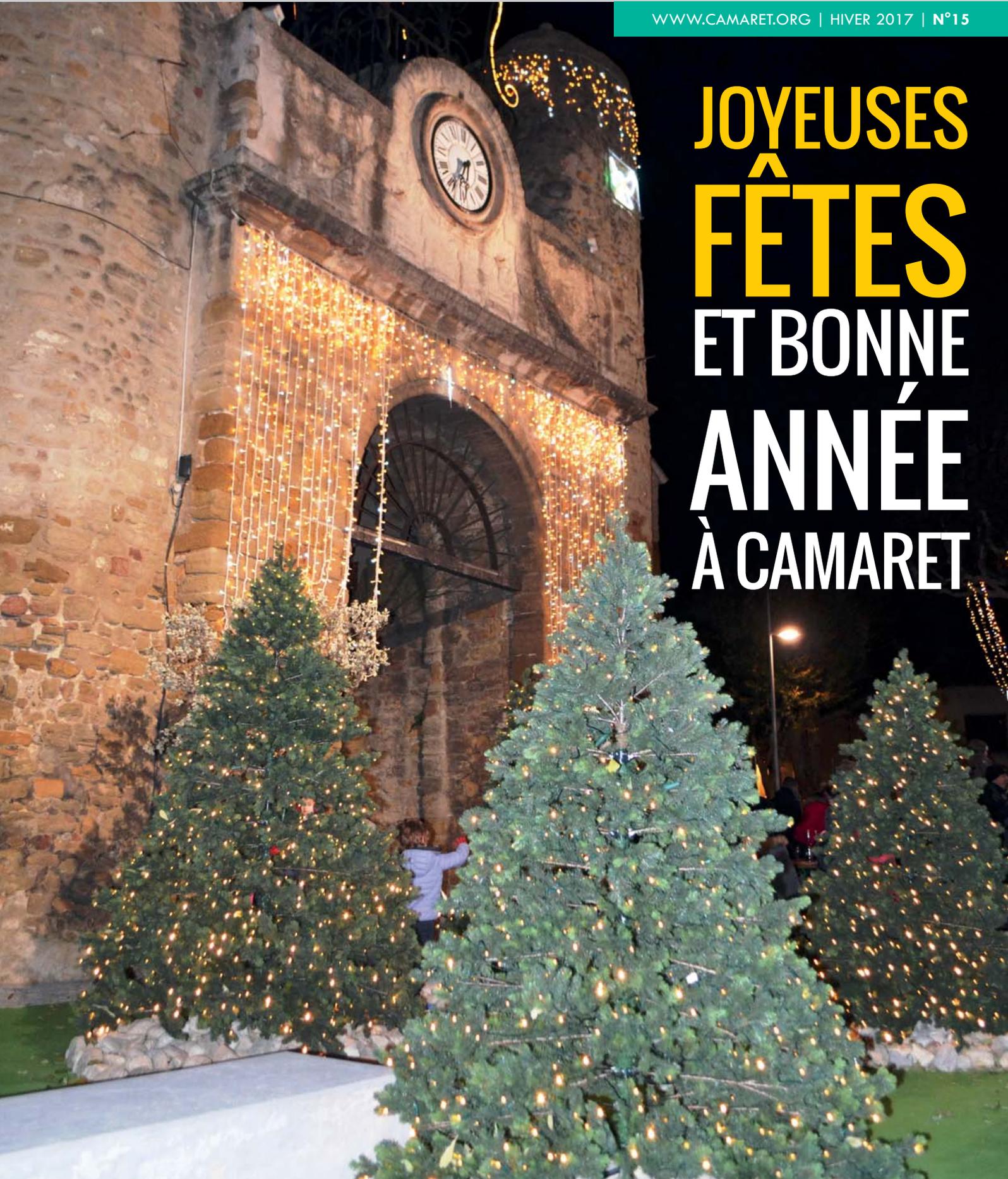




# Le Ravelin

WWW.CAMARET.ORG | HIVER 2017 | N°15

**JOYEUSES  
À  
FÊTES  
ET BONNE  
ANNÉE  
À CAMARET**



# CAMARET EXPOSE SON HISTOIRE

*Le monumental tableau (3,70 m x 2,40m) représentant saint Andréol et saint Simon Stock recevant le scapulaire des mains de la Vierge a retrouvé une nouvelle place dans le chœur de l'église.*

L'œuvre est revenue à Camaret après une cure de jouvence de près de six mois dans l'atelier de la restauratrice avignonnaise Christine Evrard. Son nouvel emplacement dans le chœur a été fixé en fonction des recommandations de la commission diocésaine d'art sacré. On s'en doute, on n'accroche pas une œuvre de cette importance comme on punaiserait au mur une photo ! Il a fallu deux jours, une infinie prudence et une bonne dose de sang-froid à sept agents

des services techniques de la commune pour réussir à le mettre en place dans les règles de l'art...

Une superbe performance qu'a tenu à saluer la Conservatrice en chef du patrimoine, Mme Eve Duperray. Venue à Camaret le 22 novembre accompagnée par Sandra Chastel, de la Direction départementale Patrimoine et Culture, la chef du Service de la conservation départementale a pu s'assurer de la bonne restauration du tableau. Elle a égale-

ment profité de sa visite pour conseiller la municipalité sur le choix de futures œuvres à mettre en valeur dans la continuité de sa politique de sauvegarde du patrimoine camarétois.

La collectivité devra faire son choix parmi plusieurs toiles intéressantes au regard de l'histoire du village parmi lesquelles une œuvre de grandes dimensions représentant une confrérie de jeunes gens, et un ex-voto de taille beaucoup plus modeste témoignant d'un pèlerinage de pénitents blancs à l'époque révolutionnaire.

Le mur où le tableau restauré était précédemment accroché, à droite en entrant dans l'église, vient d'être lui aussi remis en état, comme la municipalité s'y était engagée. C'est l'entreprise Agnel qui a réalisé ce travail. L'ancien enduit, qui était très abîmé en raison d'infiltrations fort heureusement aujourd'hui stoppées, a été retiré. Les belles pierres ont été laissées apparentes. Là en revanche où l'appareil ne présentait pas d'intérêt, il a été recouvert d'un enduit traditionnel à la chaux dans la même veine que celui des autres murs de l'église.



Le mur et le plafond où était précédemment accroché le tableau ont été décroûtés et refaits dans la même veine que les autres murs de l'église.



Saint Simon Stock et saint Andréol recevant le scapulaire.



Ex-voto témoignant d'un pèlerinage de pénitents blancs à l'époque révolutionnaire.



Eve Duperray et Sandra Chastel ont été accueillies par le maire de Camaret, Philippe de Beauregard, et par Guy Courbet, responsable de l'association des Amis de l'orgue et du patrimoine camarétois.

## Chers Camarétois,

Le lancement des fêtes de Noël a été particulièrement brillant cette année à Camaret : inauguration des illuminations (le 18 novembre), fête du vin (le même soir), marché gourmand de Noël (le week-end suivant), avec la participation de formidables professionnels des métiers de bouche et le soutien enthousiaste de nombreuses associations, concert de Noël à l'église, traditionnel salon des santons à la chapelle Saint-Andéol, Noël des seniors, séances gratuites de cinéma de Noël pour les enfants des écoles... Les événements se sont bousculés !

Je tiens par conséquent à remercier tous ceux qui ont contribué à faire de ces événements forcément compliqués à organiser, une grande réussite. A commencer par vos élus, tous toujours très disponibles pour préparer ces moments de fête longtemps à l'avance, superviser leur bon déroulement et mettre bénévolement la main à la pâte.

Le service manifestation supervisé par mon adjointe Elvire Teocchi mérite des félicitations spéciales car rien n'a été laissé au hasard pour que la féerie de Noël soit au rendez-vous. Il n'aura échappé à personne également que les agents des services techniques de la commune ont été impeccablement efficaces pour tout mettre en place de la plus parfaite et discrète des façons ! Mais c'est à vous surtout, Chers Camarétois, que j'adresse mes plus chaleureux remerciements, car votre mobilisation et votre présence toujours plus nombreuse lors de ces événements apportent de la vie et de la joie à notre village, toutes générations confondues, dans l'esprit bon enfant, familial et traditionnel que défend la municipalité.

Avec le Nouvel An, qui pointe déjà ses cotillons et serpentins, une page va bientôt se tourner. Je vous donne donc rendez-vous le 23 janvier à l'espace Rousière pour notre traditionnelle cérémonie des vœux. D'ores et déjà, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter, à vous et à vos proches, bonheur et réussite tout au long de cette nouvelle année 2018.

Bien cordialement,

**Philippe de Beauregard**

Maire de Camaret-sur-Aigues

Conseiller régional de Provence – Alpes – Côte d'Azur



Un nouveau venu cette année : *Lou ravi* a rejoint les autres *santoun* dans la crèche de l'Hôtel de Ville qui a été installée début décembre à côté du sapin dans le hall de la mairie. La féerie de Noël accueille les Camarétois jusque dans leurs démarches en mairie !

## 20 ELUS AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS !



Les élèves de CE2, CM1 et CM2 de Camaret qui viennent d'être élus au Conseil municipal des enfants ont été officiellement installés dans leurs fonctions le 7 décembre dans la salle du Conseil municipal. Les vingt représentants sont : Tulin ALTUNTAS (Amandiers), Carla DUSSERE (Mistral), Lucie FLORENS (Amandiers), Délia GANTOIS (Saint-Andéol), Jeanne GARCIA (Amandiers), Liana HOCHET (Amandiers), Lyloo MOREAU (Mistral), Emilie PETIT (Amandiers), Loredana ROUX (Mistral), Tia ZAHAF (Amandiers), Raphaël BOUCHE (Amandiers), Grégory DESCAMPS (Mistral), Roméo GARNIER (Mistral), Sofiane Le BIAN HOSTE (Mistral), Enzo MELLOR (Amandiers), Cyrian PERONNE (Amandiers), Maxime RAMAT (Saint-Andéol), Enguerrand RICHARD NOTERMAN (Amandiers), Simon ROUCOULY (Amandiers) et Kierian TOQUARD (Amandiers).

## PROPRETÉ

# CHACUN DOIT PRENDRE SES RESPONSABILITÉS

### Colonnes enterrées

#### Les mauvais joueurs seront désormais sanctionnés

Conséquence d'une prise de conscience générale, conséquence aussi d'une meilleure organisation du ramassage, depuis le mois d'octobre, avant même le doublement effectif des conteneurs mis à la disposition des Camarétois, l'amélioration est très nette au pied des colonnes enterrées.

Tout n'est cependant pas parfait et certains se permettent encore de déposer leurs sacs en dehors des endroits prévus à cet effet. Rappelons que le badge qui permet d'ouvrir la colonne réservée aux déchets ultimes est disponible gratuitement au siège de la CCAOP qui se trouve à Camaret. Par ailleurs, s'il peut arriver qu'un conteneur soit plein, ce n'est pas un effort surhumain que d'essayer à l'un des autres emplacements.

Compte tenu de cette amélioration, le maire de Camaret a pris un arrêté afin de pouvoir identifier et sanctionner les auteurs de dépôts sauvages. Que ce soit au pied d'une colonne ou en rase campagne, les sacs poubelles jetés n'importe où seront

désormais ouverts sous le contrôle de la Police municipale ou d'un agent assermenté. Les contrevenants ainsi identifiés sont passibles d'une amende de 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup> classe au titre des articles R632-1, R633-6 et R635-8 du Code pénal. Les premiers PV sont tombés.

### Un local-poubelles pour les commerçants du centre-ville



Les commerçants du centre-ville qui assistaient à la réunion organisée par la CCAOP à l'Hôtel de Ville de Camaret le 29 novembre à la demande du maire ont reçu chacun une clef du nouveau local-poubelles que la ville vient d'aménager spécialement pour eux rue des Anciens Combattants. L'ancien local, vétuste, et dont la porte ne fermait pas, était en effet

régulièrement jonché d'immondices et source de gêne pour les riverains. Les commerçants qui n'avaient pas pu assister à cette réunion d'information convoquée à la demande de la municipalité se sont vu remettre une clef par un employé des services techniques de l'intercommunalité.

#### Article 3

La recherche des auteurs d'infractions pourra se faire par tous moyens légaux y compris par l'identification nécessitant l'ouverture des sacs ou cartons contenant les déchets sous le contrôle de la police municipale ou de tout autre agent dûment assermenté.

## 50, 300 OU 500 ?

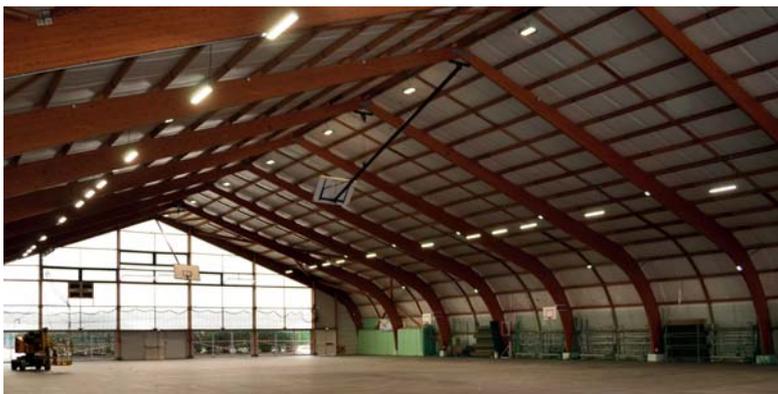
# UN LUX D'ÉCONOMIES POUR LA HALLE DES SPORTS DE CAMARET !

Trois positions selon l'usage : 50 lux pour l'entretien du site et les manifestations qui n'en demandent pas davantage, 300 lux en fonctionnement normal en journée comme en soirée pour assurer le confort des scolaires et des clubs, et jusqu'à 500 lux, c'est-à-dire deux fois plus qu'au stade de motoball, mais uniquement pour les compétitions !

La réfection de l'éclairage de la halle des

sports de Camaret s'inscrit dans le cadre du plan municipal d'économie d'énergies et de développement durable. En l'occurrence, les 39 nouvelles rampes d'ampoules LED à lumière blanche vont permettre à la ville d'atteindre un double objectif : mieux illuminer la salle (qui sort ainsi de sa légendaire obscurité crépusculaire), et réaliser de substantielles économies, non seulement sur la

consommation électriques, mais également sur les ampoules. Au passage, le câblage est devenu totalement invisible. Initialement budgétés à hauteur de 60.000 €, les travaux réalisés par la société Bouygues Energies et Services n'auront finalement coûté à la ville « que » 41.979 € TTC grâce en partie à la DETR. Ils ont été livrés à la commune pendant les vacances de Toussaint.



À droite, Bruno Andrieux, nouveau responsable de l'Espace Roussière. Il remplace D. Bortolotti, parti en retraite.

## CHEMIN DES COMBES, PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ !

Chemin des Combes, derrière le stade d'entraînement, la municipalité a procédé à un aménagement de chaussée à la demande des riverains. L'objectif est de sécuriser les entrées et sorties de véhicules et de réduire la vitesse pour protéger nos enfants. Les bornes en plastique souple ont été posées début novembre par les services techniques de la commune.



## LE POINT SUR UN SERPENT DE MER

*Le chantier des HLM de l'avenue Fernand Gonnet a débuté en 2011...*



## ELLE NE FUMERA PLUS JAMAIS !

La cheminée blanche du Cabanon ne fumait plus depuis longtemps... elle n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir. L'entreprise réaménagement en effet son site de production dans le cadre d'un plan de modernisation et de mise en conformité de ses installations. Les anciens bâtiments seront eux aussi prochainement abandonnés et remplacés par une nouvelle unité de production et de stockage. La cheminée a donc été démontée le 18 octobre. Les établissements Rossi, qui ont été mandatés pour cette opération périlleuse, ont récupéré l'acier.

Le devenir du « Lys de Camaret », avenue Fernand Gonnet, reste en suspens. Le Directeur Général de l'office HLM Mistral-Habitat s'est récemment rendu à Camaret à la demande du maire, mais il resté vague sur le sort de ces constructions inachevées. Dans ce dossier, la priorité de la commune est de dégager sa responsabilité financière. Mistral Habitant a acheté l'ensemble immobilier en 2011 pour 4,2 millions d'euros. Mais il faut garder à l'esprit que la précédente municipalité s'est portée caution pour moitié avec le Conseil général des sommes empruntées par Mistral Habitat. Nous travaillons à épurer ce dossier mal ficelé dès le départ.

## GRAND'RUE : DYNAMISER LE CENTRE DE CAMARET AVEC UNE NOUVELLE OFFRE DE LOGEMENTS

Réunion de chantier tous les mardis pour faire le point sur l'avancement des travaux de rénovation de l'immeuble de l'ancien centre médico-social avec M<sup>me</sup> Laurence Delestan du cabinet Archibloc, le bureau Alpes Contrôles et la municipalité représentée par Michel Lagarde, adjoint aux Bâtiments, le DGS de la commune et le responsable des services techniques. A l'intérieur de l'immeuble, les cloisons ont été démolies pour permettre l'aménagement de trois appartements, dont un logement d'accueil d'urgence. Quatre mois de travaux sont encore nécessaires aux entreprises (RP Maçonnerie, Menuiserie Jérôme Vincent, Cloisons Color Plac, Brès Electricité et Plomberie DT Fluides) pour mener à bien ce chantier.



# FÉRIE DU MARCHÉ GOURMAND : NOËL DANS LES ASSIÈTES



FÉRIE DE LA NEIGE AU RENDEZ-VOUS  
DU 1ER DÉCEMBRE

# FÉRIE DES ILLUMINATIONS AVEC LES VIGNERONS CAMARÉTOIS



## L'HYPER LOTO DE L'ASC FAIT UNE SUPER HEUREUSE GAGNANTE



Les clés de la voiture gagnée lors de l'hyper loto de l'Avenir Sportif Camarétois du 22 octobre 2017 ont été remises à la gagnante par Jean Pierre Soler, Président de l'association, et Vincent Gemelli, de la concession Fiat à Orange. La gagnante s'est également vu remettre un magnifique bouquet de fleurs. Beaucoup d'émotion et de joie, bonne route à cette heureuse gagnante qui ne manquera pas, a-t-elle dit, de venir aux prochains lotos de L'Avenir Sportif Camarétois.

## LA COMMUNE VOTE L'OBLIGATION DU PERMIS DE DEMOLIR ETENDU

Le Conseil municipal du 7 décembre a adopté une délibération qui rend désormais obligatoire l'obtention d'une autorisation avant de démolir toute construction sur l'ensemble de la commune de Camaret. Depuis 2007, en effet, le Code de l'Urbanisme donne le choix aux collectivités de rendre ou non obligatoire un tel permis de démolir sur tout ou partie de la commune. Les élus camarétois ont justifié leur décision au regard du devoir de la municipalité de protéger le patrimoine architectural du village.

## LES DROITS DE MUTATION EN HAUSSE

L'attractivité de Camaret se confirme : la recette des droits de mutation (une taxe perçue par la commune lors des transactions immobilières) est en effet passée de 142.000 € en 2014 à 162.000 € en 2016. Cette augmentation témoigne de la vitalité du village.

## INFOS SENIORS

### Atelier vitalité : cycle du bien vieillir (6 ateliers gratuits)

Prendre soins de soi et acquérir les bon reflexes au quotidien, bien dans son corps, bien dans sa tête ; la nutrition la bonne attitude ; la santé agir quand il est temps... Réunion d'information le lundi 15 janvier 2018 à 14h30 à la salle des fêtes de Violès (ancienne gare). Inscription sur place du lundi 29 janvier au lundi 5 mars 2018 après-midi.

### Mise en place du café des aidants Orange et Bollène

C'est un lieu dédié, un espace d'information destinés à tous les aidants quel que soit l'âge et la pathologie de son proche. Ces rencontres auront lieu une fois par mois le 2<sup>ème</sup> mercredi de 15h à 16h30 alternativement sur les 2 communes et co-animées par un travailleur social et une psychologue, une thématique pour échanger sur son vécu d'aidant, rencontrer d'autres aidants dans un cadre convivial. Renseignements au CLIC.

Inscriptions et renseignements au CLIC Au-delà des âges

16 Rue Saint Florent 84100 ORANGE Tél : 04 32 80 97 41 ou TP : 07 62 39 66 17 - Courriel : clic-audeladesages@wanadoo.fr

## LE CENTRE DE LOISIRS RECRUTE DES SAISONNIERS



Vous avez plus de 18 ans et vous cherchez un job pour l'été prochain ? Vous souhaitez travailler au Centre de loisirs de Camaret ? Vous avez le BAFA ou une expérience auprès des enfants, vous êtes dynamique et créatif ? Envoyez votre courrier en mairie (CV et lettre de motivation) avant le 28 février 2018. Passée cette date, les candidatures ne seront plus prises en compte.



## JOURNÉE CONTRE LE CANCER LE 31 MARS

La manifestation organisée par l'Association Roller Camarétois et par M<sup>me</sup> Liliane Diaz avec le soutien de la municipalité a permis l'an dernier de réunir un don record en faveur de la Ligue contre le Cancer. Les Camarétois feront-ils encore mieux cette année ? Commerçants, associations et bénévoles sont tous invités à participer aux réunions de préparation.

Si vous souhaitez participer bénévolement, apporter des lots ou donner des dons, contactez-nous : Antoine Deschamps - [deschamps.antoine@hotmail.fr](mailto:deschamps.antoine@hotmail.fr) - 06 10 26 59 96, Liliane Diaz - [diazliliane@gmail.com](mailto:diazliliane@gmail.com) - 06 58 31 68 44.

## VIE LOCALE

### PERMANENCES EN MAIRIE

**CAUE Architecte Conseil** : 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 9h à 12h.  
**Syndicat Mayres, Alcyon, Sev** : mercredi matin.  
**Chargé de mission BA115** : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois de 16h à 17h.

### PERMANENCES À LA MAISON POUR TOUS

**CCAS** : 04 90 46 41 47 le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h.  
**GEIQ BTP** : 04 90 37 74 73.  
**Médecin PMI** : 04 90 11 55 11 (3<sup>ème</sup> lundi du mois).  
**Mission locale** : 04 90 35 60 85 (sur rendez-vous).  
**Pôle insertion ARGOS** : 04 90 28 85 74 (sur rendez-vous).  
**Assistante sociale** : 04 90 11 55 00 (1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois).  
**Conciliateur de justice** : 06 12 46 77 39 (permanence sur rendez-vous).  
**Ecrivain public** : 06 48 15 54 35 (permanence sur rendez-vous).  
**RAM** : mercredi 13h à 16h.

### CONTACT

**Point Information Jeunesse** : 04 90 37 82 83  
**Ateliers Adultes/séniors** : 04 90 46 41 47  
**Relais assistantes Maternelles** : 04 90 46 87 36 ou 06 26 55 37 13  
**Lieu Accueil enfants/Parents** : 04 90 46 41 47

### INFOS UTILES

**Horaires services administratifs** : lundi, mardi, jeudi : 8h -12h / 13h - 17h / mercredi : 8h - 17h / vendredi : 8h - 16h.  
Le service urbanisme est ouvert tous les matins de 8h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi (du lundi au jeudi).

### CORRESPONDANT DE PRESSE AU JOURNAL

**La Provence** : M. Jean-Claude Thévoz - Tél. 04 90 37 21 05 ou 06 82 55 98 76 ; jcthevoz@wanadoo.fr  
**Vaucluse matin** : M<sup>me</sup> Laure NERON - Tél. 06 13 21 06 57 - laure.0613210657@gmail.com / M<sup>me</sup> Régine DENIS - Tél. 06 03 13 48 91 - regine.nelly@gmail.com

### PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CANTON DE VAISON

Sophie RIGAUT, **Conseillère départementale du canton de Vaison-la-Romaine**, assure des permanences à la mairie de Camaret tous les 4<sup>èmes</sup> mercredi du mois, de 9h30 à 11h. Elle est joignable au 04 90 16 22 68 et par courriel : sophie.rigaut@cg84.fr. Xavier Bernard, **Conseiller départemental du canton de Vaison-la-Romaine**, reçoit uniquement sur RDV du lundi au vendredi en mairie d'Entrechaux. Tél. : 04 90 46 00 11 et par courriel : xavier.bernard@cg84.fr

## État civil

### SEPTEMBRE 2017

#### Naissances

GALLET Emilien né le 16 septembre à Carpentras  
ROCHE Alice née le 23 septembre à Orange

#### Mariages

M. DUCRY Frédéric & M<sup>me</sup> TROIANI Nadine, le 2 sept. 2017  
M. LAATOR Abdelwahed & M<sup>lle</sup> SLIFI Dalila, le 8 sept. 2017  
M. MATHIEU Roger & M<sup>me</sup> SANTOS Marie-Neige, le 9 sept. 2017  
M. BAUMET Eddie & M<sup>lle</sup> MONNIER Elodie, le 16 sept. 2017

#### Décès

M. THINEY Lucien, le 10 septembre 2017 à Orange

### OCTOBRE 2017

#### Naissances

RUOCCO JUVE Jules né le 13 octobre 2017 à Avignon

#### Mariages

M. CAILLEUX Alban & M<sup>me</sup> NICAISE Aurélie, le 21 octobre 2017

#### Décès

M<sup>me</sup> El AMOUD Zahra, le 10 octobre 2017 à Orange  
M<sup>me</sup> BERNAL Maria, le 22 Octobre 2017 à Camaret-sur-Aigues

### NOVEMBRE 2017

#### Naissances

TIRANO GUENIN Ambre née le 3 novembre à Montpellier  
INDERCHIT Lysandro né le 7 novembre à Avignon  
LEBRUN Rose née le 9 novembre à Orange  
MEMIS Melin née le 13 novembre à Orange  
RANZA Léonie née le 19 novembre à Orange  
CANNAC Romy née le 23 novembre à Orange  
MURET Ethan né le 24 novembre à Orange

#### Mariages

M. BENKHALED Belkacem & M<sup>lle</sup> CHABOUR Naïma, le 4 novembre 2017  
M. VIAU Gilles & M<sup>me</sup> CARDIA Corinne, le 18 novembre 2017

#### Décès

M<sup>me</sup> CHASTEL Yvelyne, le 2 novembre 2017 à Orange  
M. BONICHO Sébastien, le 17 novembre 2017 à Jonquières

## EXPRESSION LIBRE

### SÉRÉNITÉ POUR CAMARET

Voilà bientôt quatre ans que vos élus de la liste « Sérénité pour Camaret » veillent au bon fonctionnement de la vie communale. A l'orée de cette année 2018, nous pouvons dire que jusqu'alors, notre groupe a travaillé dans un esprit constructif au sein du Conseil municipal. Nous ne nous considérons pas comme un groupe d'opposition mais plutôt comme les représentants d'un électeur soucieux du bien vivre à Camaret. Notre objectif veut rester fidèle aux valeurs de notre programme, à savoir un budget communal équilibré sans augmentation d'impôts, un programme d'investissements indispensables au bien-être des Camarétois sans oublier une aide au développement économique créateur d'emplois et de richesse pour l'intercommunalité. Avant tout soyons constructifs. En cette période de changement d'année nous nous félicitons que la commune prévoit et envisage une rénovation future de l'avenue du Mont Ventoux pour laquelle budgétairement il a été dès à présent prévu un relevé topographique. Nous espérons également qu'en cette année 2018 une solution pérenne et efficace soit trouvée avec la Communauté de communes pour résoudre enfin la collecte des ordures ménagères, problème d'ailleurs qui, lors de l'installation du Conseil municipal des jeunes, faisait notamment partie de leur programme et qui très justement les a interpellés.

Nous souhaitons aux Camarétoises et Camarétois de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons tous nos vœux de bonne année 2018, pleine de bonheur et de santé.

Jean-Paul MONTAGNIER - Renée SOVERA - Georges POINT - Michel PAÏALUNGA

### ENSEMBLE POUR CAMARET

Les élus de la liste « Ensemble pour Camaret » vous souhaitent en cette fin d'année de bonnes fêtes entourés de tous ceux qui vous sont chers. Tous nos vœux de réussite dans ce que vous entreprendrez en 2018.

Bonne année à tous les Camarétois. Meilleurs vœux à nos sapeurs-pompiers qui assurent notre sécurité, aux associations et leurs bénévoles qui animent dans de nombreux domaines la vie du village tout au long de l'année.

Notre groupe continuera à assumer son mandat de vigilance vis-à-vis de la majorité municipale FN et ses alliés de circonstances, de proposition et d'information. Les derniers dossiers présentés en conseil municipal et les décisions prises nous y invitent plus que jamais. Toujours soucieux de l'intérêt général, vous pouvez compter sur nous.

"On ne subit pas l'avenir, on le fait." (Georges Bernanos)

Marlène THIBAUD, Jean-François MENGUY, Martine CELAIRE, Laurent ARCUSET  
Rendez-vous sur notre page Facebook :  
<https://www.facebook.com/ensemble.pour.camaret>



## 2 CAMARÉTOIS AUX 2 PREMIÈRES PLACES DU CHAMPIONNAT DE ROLLER !

Le club de rollers camarétois s'est une nouvelle fois distingué début octobre à Calais en trustant les deux premières places du Championnat de France semi-marathon. Mathis Aubert et Antoine Deschamps, son entraîneur, avaient déjà accumulés des points grâce à leurs résultats lors de leurs précédentes participations aux semi-marathons de Rennes, Dijon et Lyon, mais ils n'étaient pas encore assurés de gagner.

C'est chose faite. Antoine termine à 1 seconde du 1<sup>er</sup> et prend la 5<sup>ème</sup> place de la compétition calaisienne, mais il finit 1<sup>er</sup> de sa catégorie, et Mathis termine à la 17<sup>ème</sup> place et finit 12<sup>ème</sup> de sa catégorie. Antoine additionne donc un total de 877 points et s'empare de la 1<sup>ère</sup> place au classement général de la coupe de France Semi-Marathon Roller et Mathis, avec un total de 805 points, prend la 2<sup>ème</sup> place au classement. Félicitations au Champion et au Vice-Champion de France !



Le Père Noël a fait une entrée remarquable en traîneau le 2 décembre à l'espace Roussière pour le Noël des enfants du personnel municipal.

Actualités, animations, vie économique et associative, documents administratifs...

## Trouver la bonne info, c'est facile :



[www.camaret.org](http://www.camaret.org)  
se met aux couleurs du blason



Facebook



Le Ravelin

Une question ? [accueil@camaret.org](mailto:accueil@camaret.org) - Un interlocuteur ? 04 90 37 22 60

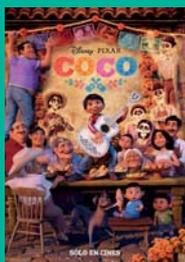


Après-midi gourmande le 7 décembre à l'espace Roussière pour les près de 300 retraités Camarétois – un record ! - qui avaient répondu présents à l'invitation de la municipalité pour le traditionnel goûter dansant de Noël. Les convives étaient accueillis par le maire, son adjointe aux Affaires sociales Annick Guerrero, Patricia Roche, Conseillère municipale, et la quasi-totalité des élus de la majorité venus servir nos anciens qui sont repartis avec chacun un panier gourmand.



## LE CONCERT DE NOËL

Belle affluence au concert de Noël de la chorale Au Chœur des Vignés dimanche 10 décembre à l'église de Camaret.



## CINÉMA DE NOËL GRATUIT POUR LES ENFANTS DES ÉCOLES

La municipalité proposait cette année trois films aux écoles pour la traditionnelle séance de Noël offerte aux enfants par la ville : *Coco*, la dernière production des studios Disney Pixar, *L'Etoile de Noël*, l'histoire d'un petit âne courageux et *Ernest et Célestine* pour les plus petits de maternelle. A noter : alors qu'à Jonquières « L'Etoile de Noël » a fait l'unanimité auprès des écoles publiques, à Camaret, celles-ci ont refusé la projection du film. Cherchez l'erreur !

## SECHERESSE/REHYDRATATION DES SOLS



Les Camarétois concernés par la sécheresse des sols ayant entraîné des fissures de leur(s) habitation(s) sont priés de se faire connaître à l'accueil de la Mairie : 04 90 37 22 60. Une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, au titre du phénomène sécheresse et réhydratation des sols pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017, sera dans ce cas transmise en Préfecture début 2018.

## ASSOCIATIONS

## DEMANDES DE SUBVENTIONS



Pensez à compléter votre demande de subvention et à la retourner en mairie au plus tard le 31 janvier 2018.

Le dossier est disponible en ligne sur le site internet de Camaret : [www.camaret.org](http://www.camaret.org) > rubrique Actualités

# Calendrier

DATES	MANIFESTATIONS	Lieu
Dimanche 7 janvier	Rencard Auto	Parking du Motoball - Le matin
Dimanche 7 janvier	Loto de la Grosse Boule	Espace René Roussière - 15h00
Dimanche 14 janvier	Loto des Amis de Camaret	Espace René Roussière - 14h30
Dimanche 21 janvier	Loto de l'Amicale laïque	Espace René Roussière - 14h30
Mardi 23 janvier	<b>Vœux du maire à la population</b>	Espace René Roussière - 18h30
Dimanche 28 janvier	Loto du PCF	Espace René Roussière - 14h30
Dimanche 4 février	Loto du Motoball Club	Espace René Roussière - 14h30
Dimanche 11 février	Loto des Jeunes de l'ASC	Espace René Roussière - 14h30
Dimanche 18 février	Loto de la paroisse	Espace René Roussière - 14h30
Jeu 22 février	Soirée Crespeou Ciné-Ravelin	Espace René Roussière
Dimanche 11 mars	Loto de l'Oume	Espace René Roussière - 15h00
Vendredi 30 et Samedi 31 mars	<b>Week-end au profit de la Ligue Contre le Cancer</b>	Espace René Roussière et Halle des sports
Dimanche 29 avril	<b>Balade gourmande du Plan de Dieu</b>	Inscriptions à l'accueil de la mairie de Camaret : 04 90 37 22 60.

**CAMARET 31 Décembre 2017**  
**REVEILLON 2018**  
 72€ enfant  
 30€  
 années Tubes  
 Sur Réservations:  
**JOHNNY IN SONGS** 04 90 65 91 75  
 06 98 54 36 21  
 spectacle.eoneprod@aol.com  
 menu  
 BY GRAND SYCLAR ne pas jeter sur la voie publique

**Le marché de Camaret**  
 devant le stade de moto-ball !!  
 Avenue du Général de Gaulle - en face de la station service  
 Tous les mercredis matin  
 Parking gratuit au moto-ball  
 Navette gratuite pour les personnes âgées  
 Camaret sur-Aigues  
 Renseignements au 04 90 37 22 60 et par courriel : contact@camaret.org

**RENCARD AUTO**  
 LES 1ers DIMANCHES DE CHAQUE MOIS  
 PARKING DU MOTOBALL  
**CAMARET PASSION RETRO**

★ ★ ★  
 2 33 18 80  
 11 45 74 80  
 7 56 77 17 23  
 7 8  
 33 13

Camaret sur-Aigues  
 C  
 Fête du **PLAN de DIEU**

**10 ans!**

**Dimanche 29 avril 2018**